La Plume de Champlan

N°37 SEPTEMBRE 2023

CHAMPLAN

Champlan en pleine évolution !

Grands travaux de voirie, équipements publics et parcs municipaux

Chères Champlanaises, chers Champlanais,

Le Conseil Municipal et moi-même avons grand plaisir à vous présenter cette Plume ! Un vent de nouveauté souffle sur ce magazine ***avec la présentation du nouveau logo de Champlan****. Les premiers retours enthousiastes laissent à penser qu'il vous plaira. Ce logo incarne la nouvelle identité visuelle de notre commune depuis le mois d'avril 2023, et surtout une symbolique :* ***l'urgence à agir pour protéger notre environnement et notre cadre de vie en réconciliant l'Homme et la Nature****. La Municipalité travaille au quotidien sur ces priorités depuis une quinzaine d'années. Il était donc logique que notre logo incarne ces valeurs. Mais les efforts doivent être entrepris à tous les niveaux : par les élus, les services publics, les citoyens petits et grands, les entreprises… Le déploiement de ce logo va se poursuivre au fur et à mesure sur tous nos documents municipaux comme élément fort de notre charte graphique et de notre engagement au quotidien.*

Symbole fort également de la contribution de la ville à la Transition Ecologique, ***l'opération de rénovation énergétique du gymnase de la Butte*** *poursuit son cours. Nous espérons pouvoir programmer une réouverture de cet équipement à la rentrée de septembre. L'achèvement des travaux est actuellement retardé par des difficultés très importantes rencontrées avec le titulaire du lot « Chauffage climatisation » dans l'exécution de ses travaux qui auraient dû se terminer à la fin de l'année 2022 : manque de réactivité et d'implication de l'entreprise, sous-traitances en cascade etc…. La mise en place du réseau de chauffage et la pose des radiateurs sont en passe d'être achevées. Malheureusement, une incertitude persiste sur la possibilité d'une livraison à court terme des pompes à chaleurs prévues initialement qui doivent être installées sur la toiture et qui auraient dû intervenir en décembre dernier.*

En effet le fabricant français de pompes à chaleurs très performantes retenu dans le cadre de la procédure de marché public n'arrive pas à obtenir la fourniture de certains composants indispensables, notamment les cartes électroniques nécessaires au pilotage et à la régulation du système de chauffage qui sont malheureusement fabriquées en Asie. Une solution de remplacement est en cours d'étude pour solutionner ce problème. Ce genre de désagréments n'est néanmoins pas rare dans ce type d'opération qui constitue un travail titanesque de remise aux normes d'un équipement public de plus de cinquante ans. Il s'agit en effet d'appliquer des solutions techniques innovantes afin d'apporter des réponses concrètes à la crise énergétique.

Le contexte géopolitique délicat depuis 2020 génère des difficultés d'approvisionnement des matières premières ainsi que des retards considérables de fabrication et de livraison des matériels fabriqués aux quatre coins de la planète…, dans de nombreux domaines : la construction, l'automobile, l'industrie, l'agroalimentaire, pour les TPE / PME…
Nous sommes déjà très fiers des travaux qui ont pu à ce jour être réalisés de remise en état du gymnase. Une fois terminés, Champlan bénéficiera d'un équipement flambant neuf à très faible empreinte écologique qui va nous permettre de lancer ***les futurs Jeux Olympiques de Champlan 2024*** *!*

Une pensée pour l'ensemble des usagers du gymnase, les sportives et sportifs, nos écoles et les bénévoles des différentes associations qui fréquentent notre équipement, pour leur patience. Ils vont pouvoir établir prochainement de nouveaux records sportifs et surtout prendre beaucoup de plaisir à exercer de nouveau leur discipline dans ce superbe équipement…

Bien entendu, les actualités majeures de notre pays ne nous laissent pas indifférents. La crise politique qui nous secoue, concernant la réforme des retraites, a eu quelques répercussions sur le fonctionnement des services municipaux à travers des journées de grève « effective » ou de grève « travaillée ». Ces mouvements observés dans toute la France expriment une grande incompréhension de cette réforme, notamment pour les personnes ayant des conditions de travail difficile et/ou atteints de problèmes de santé, et de façon plus générale pour ceux qui éprouvent la crainte de ne pas pouvoir profiter un peu de la vie en bonne santé à partir d'un certain âge, ou tout simplement de vivre autre chose après avoir passé la plus grande partie de leur vie à travailler. Le rapport que nous avons à notre épanouissement personnel et professionnel a profondément évolué avec la pandémie de COVID…

Dans ce magazine, nous faisons également la part belle à ***la réalisation du Jardin des Sens du Parc Municipal Boyer. Un jardin des sens, c'est tout d'abord réapprendre à éduquer et solliciter nos sens comme la vue, l'odorat, le toucher, le goût, l'écoute et notre imaginaire. J'ai en mémoire les odeurs de lilas et de violettes qui circulaient un peu partout dans Champlan il y a quelques années au printemps… C'est aussi laisser la place à la créativité, la couleur, l'observation, le contact et pourquoi pas à la dégustation de plantes aromatiques, de certaines fleurs ou de certains fruits ou en se lançant dans la mise en place d'un petit potager ou de quelques plantations sur une terrasse ou un balcon****.*

Les premières photographies de ce jardin donnent une idée des multiples étapes de préparation et d'aménagement qui ont été nécessaires à la création de ces massifs fleuris ou végétalisés : opérations de terrassement, façonnage des allées, apport de terre végétale amendée, plantations... Tout ce travail impressionnant a été réalisé en interne par les équipes techniques de la ville que je tiens à féliciter tout particulièrement, en association avec des partenaires externes sur la partie conception et pour le choix de certaines espèces de végétaux. Mais aucune photographie ne pourra remplacer une visite des lieux, en flânant le long des esplanades, en découvrant les lavandes, les mille couleurs de cette palette végétale, en se laissant porter par les senteurs… Ainsi le 27 juin une inauguration de ce nouvel espace paysager avec l'ensemble de la population et une présentation du chêne doyen de Champlan, labellisé ***« Arbre Remarquable de France »*** *ont été programmées.*

J'espère que vous avez passé un été lumineux et serein, reposant et joyeux. Je vous souhaite une bonne rentrée et une bonne reprise. *Au plaisir de vous rencontrer lors des prochaines manifestations festives organisées très prochainement à Champlan.*
Bien sincèrement,

Votre Maire
Christian LECLERC
Vice-président de la Communauté Paris-Saclay
Chevalier de la Légion d'Honneur

Sommaire

Nouveau logo p.04
Investissement 2022 p.05
Travaux route de Villebon p.08
Jardin des Sens p.10
Label Arbre Remarquable p.18
Aménagement du territoire p.20
Espace Jeunes p.26
Éducation p.28
Rencontre M.Dugué p.36
CCAS p.38
Dernières news p.47
Agenda, Etat civil p.48

Directeur de la publication
Christian Leclerc - Maire de CHAMPLAN
Ont participé à ce numéro
Christian Leclerc - Maire de CHAMPLAN
Jean-Michel Rey – Adjoint au maire en charge des Finances et des Budgets
Sylvie Chevalier – Adjointe au maire en charge des Evénements et des Cérémonies
Daniel Tramoni - Adjoint au maire en charge du Scolaire, Périscolaire, Extrascolaire et Petite Enfance
Patricia Vercaigne - Adjointe au maire en charge du Social et de la Jeunesse
Antonio Monteiro – Adjoint au maire en charge du Développement économique, des commerces, de l'emploi
Valérie Ostyn – Adjointe au maire en charge des Associations et du Conservatoire Municipal de Musique
Sandrine Hoareau – Directrice Générale des Services
Cédric Bedouet – Directeur Général Adjoint
Tristan Tramoni - Responsable du service communication
Les services municipaux
Les associations de la ville de Champlan
Cette newsletter est une publication de la Mairie de Champlan :
Place de la Mairie – 91160 Champlan
Tél : 01 69 74 86 60 - Fax : 01 69 10 09 28
contact-mairie@ville-champlan.fr - www.ville-champlan.fr
Conception-impression
Avenue de la Com - 91120 Palaiseau (Certifié Imprim'Vert)
www.avenuedelacom.fr

UN NOUVEAU LOGO POUR CHAMPLAN

Présentation en Conseil Municipal

Je suis très heureux de vous présenter le nouveau logo de la commune approuvé lors du Conseil Municipal du lundi 3 avril 2023.

La ville de Champlan évolue depuis des années : elle a su conserver **son charme de village et son âme champêtre**, tout en améliorant le cadre de vie de ses habitants. L'image de Champlan a également changé de façon positive, aussi bien auprès de nos concitoyens que des partenaires institutionnels et des communes avoisinantes. Avec les équipes élues depuis 2008, nous avons poursuivi **la réhabilitation environnementale du territoire**. Champlan apparaît aujourd'hui comme une commune qui a su faire de ses faiblesses des forces et qui encourage au quotidien **les actions en faveur de la Nature et de la Biodiversité**, pour ses habitants et au-delà !

Notre ville utilisait depuis des années un blason héraldique, dont l'origine est ancrée dans l'Histoire : il s'agit des armes de la famille de Harville, seigneurs de Palaiseau. Ce blason est gravé sur le clocher de l'église Saint-Germain l'Auxerrois. Ces armoiries médiévales ont été associées à l'image de la ville et ont très peu changé au fil des années. **Le blason initial date de 1973**, avec ses coquilles de sable, vraisemblablement un rappel que la commune est située sur l'un des quatre chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Les tours crénelées ont été ajoutées par souci d'esthétisme, sans lien historique avec Champlan.
Aujourd'hui, il était temps de donner une nouvelle image à Champlan. Nous avons besoin d'un logo plus moderne, plus dynamique, qui inscrit la commune dans un nouvel élan.

Ce logo, que dit-il ? Tout d'abord, seul le nom de la commune apparaît, lisible, coloré, attractif. Sous un arbre verdoyant, au feuillage touffu, symbole des éléments naturels protecteurs, on imagine également deux silhouettes souriantes et accueillantes : le vivre-ensemble se mêle à la protection de la Nature. Ces silhouettes seront pour certains un clin d'œil aux **deux statues « Joie »**, œuvre artistique bienveillante inaugurée il y a quelques temps à l'école primaire de la Butte. Le nom de la ville est comme porté par deux fils d'eau, qui se rejoignent, symbolisant bien sûr **la rivière Yvette** et son bras, la Morte Eau. Et évidemment, une pointe de couleur lumineuse est apportée par **une abeille**, représentant les insectes pollinisateurs. Vous savez tous ce que ce symbole représente et le sens particulier qu'il prend à Champlan où nous avons développé une action importante en **faveur de la Biodiversité** avec la création du rucher municipal dont découle un délicieux miel primé en fin d'année 2022.

Ce logo incarne la nouvelle identité visuelle de Champlan et accompagne une évidence : renforcer le lien entre l'Homme et la Nature. C'est un tournant pour la ville et ce changement se fera bien évidemment par étape. Nous restons attachés au blason qui a incarné pendant tant d'années la ville et fera donc toujours partie de notre patrimoine commun. Mais le moment est venu d'être porté par un vent de modernité alors souhaitons la bienvenue à la nouvelle image de notre commune !

Christian LECLERC
Maire de CHAMPLAN

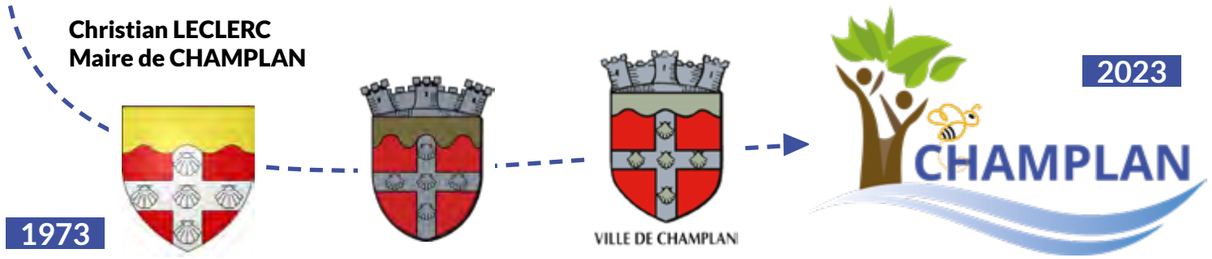

2022 : DE NOMBREUX INVESTISSEMENTS ET RÉALISATIONS DE PROJETS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE !

2022 marque un effort d'investissement inégalé avec le lancement des grands projets. Il faut noter que Champlan est la plus petite des sept communes qui investissent le plus parmi les villes de la communauté d'agglomération Paris-Saclay

Comme chaque année, **la Municipalité de CHAMPLAN** investit un budget conséquent pour entretenir, rénover les espaces publics, les voiries, les parcs... Certaines réalisations sont plus visibles que d'autres mais toutes contribuent à améliorer et valoriser l'environnement des habitants au quotidien.

Pour les **grands travaux d'envergure**, tels que la rénovation énergétique du gymnase en cours, une communication spécifique a déjà été faite dans le numéro du mois de décembre 2022, tout comme le Jardin des Sens dans le magazine que vous avez en mains.

Découvrez sur le plan de ville une liste non-exhaustive des investissements majeurs réalisés l'année dernière et également quelques grands projets qui ont marqué 2022, qu'ils soient évènementiels ou pédagogiques.

La Municipalité remercie vivement ses différents partenaires qui accompagnent financièrement les projets majeurs du territoire.

2022 - PROJETS (BUDGET FONCTIONNEMENT)

- **A** Session piscine pour deux classes de l'école primaire de la Butte
- **B** Camp d'été dans le Périgord pour l'Espace Jeunes
- **C** Evénementiel : Fête Champêtre, Chasse aux Œufs, Forum des Associations, Vide-grenier...
- **D** Evénementiel CCAS : Banquets des Séniors, Colis, Sorties à la Journée...
- **E** Conventions avec la CAF pour le fonctionnement du Centre de Loisirs, de l'Espace Jeunes et du RAM intercommunal du Moulin, mise en place d'un PEDT (Projet Educatif Territorial)
- **F** Projet Cirque de l'école primaire de la Butte

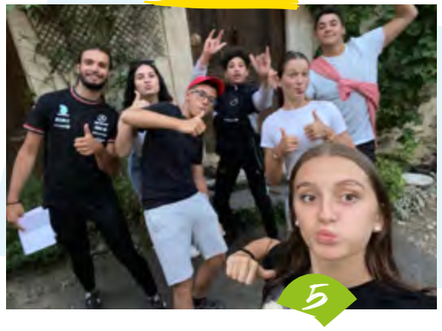

2022 - RÉALISATIONS (BUDGET INVESTISSEMENT)

2

3
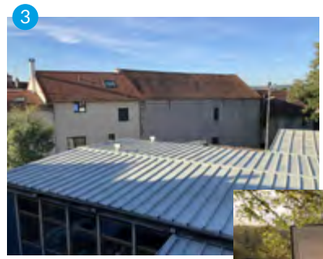

4

5
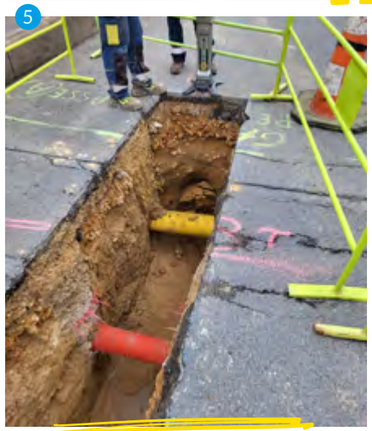

6

7

10

12

13

17

18

LÉGENDE

1. ***Jardin des Sens :*** reconstruction des murs de l'esplanade, plantations, création des jardins
2. Travaux de ***rénovation énergétique*** du gymnase
3. Travaux de ***toiture de la bibliothèque*** : reprise de l'étanchéité du toit
4. Achat d'un bâtiment modulaire : pour le ***Centre de Loisirs***
5. Divers travaux d'assainissement en partenariat avec la ***Communauté d'Agglomération Paris-Saclay*** (notamment route de Villebon, rue du Trou Mahet, à l'intersection de la rue du Moulin et de la route de Versailles…)
6. Installation de ***deux défibrillateurs*** : dans le chalet du foot et au court couvert du tennis
7. Travaux de ***requalification de la route de Villebon :*** assainissement, trottoirs, stationnement, plateaux surélevés, barrières, candélabres, plantations d'arbres…
8. ***Sécurisation*** aux abords des deux écoles de la commune : radars pédagogiques, marquage au sol, amélioration de la visibilité du passage piéton
9. Renouvellement des serveurs informatiques de la mairie
10. Travaux d'entretien de l'***école primaire de la Butte*** : sol souple, panier basket, capteurs CO_2, barrières anti-intrusion, matériel salle motricité, tablettes, modernisation du réseau fibre…
11. ***Parc Municipal Gravelin*** : arrosage automatique
12. Toiture de l'***école intercommunale Les Saules*** : reprise complète de la toiture ainsi qu'ajout d'un interphone, éclairage des escaliers…
    Syndicat intercommunal de l'école Champlan-Longjumeau
13. ***Circulation routière en ville :*** reprise de peinture de marquage au sol de passage piétons, de places de stationnement…
14. ***Signalétique pédagogique :*** panneaux pour le corridor écologique rue des acacias et pour les jardins familiaux, ruelle d'Yon
15. Borne d'arrosage : ***rue des acacias***
16. Restauration écologique des bords de la ***rivière Yvette*** par le SIAHVY
17. Achat de nouveaux poteaux et filets pour les activités de badminton au gymnase
18. Installation de nouveaux pare-ballons au terrain de football

ROUTE DE VILLEBON PARTIE BASSE :

une transformation réussie et de qualité !

Débutés en **janvier 2022**, **les importants travaux de requalification de la route de Villebon**, portion comprise **entre la rue de la Ceriseraie et le chemin du Moulin par le Bas**, se sont **achevés en février 2023**. Près de **1.2 millions d'euros ont été investis par la Municipalité de Champlan** pour ce projet très attendu par les riverains.

La dernière étape fut **la pose de l'enrobé de nuit par les services du Conseil Départemental de l'Essonne,** cet axe faisant partie de leur domaine public routier. Le Département a investi près de **148 000 euros TTC** pour **refaire à neuf** cette couche de roulement, le tonnage d'enrobé pour ce chantier avoisinant les 355 tonnes ! Le Conseil Municipal remercie vivement le Département et ses équipes qui se sont organisés pour intervenir selon un calendrier contraint.

Par la suite, la ville a pu réaliser **les derniers travaux pour finaliser ce vaste chantier** : création obligatoire d'une piste cyclable, mise en place de barrières de sécurité, plantations de grands arbres (Chênes verts, ormes, érables…). ***« Les arbres ont été plantés pour calibrer la voie en la ponctuant par des verticales ce qui lui donne une nouvelle échelle »*** précise **Mme Sandrine BOULAY**, **Directrice des Services Techniques de Champlan.**

M. le Maire Christian LECLERC témoigne :

« Ça y est, nous sommes arrivés aux termes des travaux de requalification de la route de Villebon qui, comme on l'a expliqué dans le précédent magazine municipal, étaient urgents pour réparer les réseaux d'eaux potables, usées, pluviales mais également concernant le réseau électrique et de télécommunication. La création de trottoirs et de places de stationnement a aussi été une étape essentielle.

Le second volet a consisté à particulièrement sécuriser et apaiser la circulation routière afin de diminuer la vitesse de circulation des véhicules, grâce à trois plateaux surélevés. Après quelques semaines, force est de constater que la situation s'est nettement améliorée. Bien sûr, il arrive encore que certains automobilistes roulent trop vite, mais ils seront rappelés à l'ordre par des contrôles de vitesse réguliers.

Les riverains ont vraiment manifesté leur satisfaction de retrouver des abords de qualité devant chez eux, ce qui met en valeur le secteur.
La pose des barrières de protection des piétons permet également de sécuriser ce cheminent doux très utilisé. Nous avons également tenu à pérenniser l'arrêt de bus au bas de la route de Villebon qui accueille aujourd'hui la navette gratuite de la ligne F de la CPS, financée en partie par la Municipalité et qui permettra à l'avenir une souplesse de mobilité intéressante pour desservir le futur pôle culturel du Moulin de la Bretèche ainsi que les habitations de ce grand secteur du sud-ouest.

Nous avons bien sûr prévu la plantation d'une douzaine de grands arbres qui permettront à la fois de recomposer cet espace public et d'amener des zones d'ombre et de fraicheur à proximité des pavillons et des espaces de stationnement. Il est à noter que comme nous devions mettre en place une bande cyclable sur cet axe important, nous avons installé des barrières de protection pour éviter tout stationnement incompatible avec l'usage des mobilités douces.

Nous avons le plaisir de constater que les riverains semblent avoir trouvé un équilibre pour le stationnement de leurs véhicules. Les résultats sont très positifs ! Cette requalification majeure et attendue donne un nouveau visage à cette entrée de ville.

Nous avons réfléchi à améliorer et réparer le chemin du Moulin par le Bas. Nous avons lancé en juin 2023 une opération de réfection sur une partie de la voirie. Le chemin était fort dégradé et comporte un linéaire très important. Nous étudions toutes les solutions avec la communauté d'agglomération Paris-Saclay puisque cet axe était référencé comme faisant partie du réseau structurant des circulations douces de la CPS. »

Aménagements rue de la Bretèche

Concernant la rue de la Bretèche, pour mieux gérer le stationnement et sécuriser les abords de l'arrêt de bus 199 « Butte Chaumont », dans le sens Massy-Palaiseau direction Longjumeau, des aménagements ont été faits avec **la pose de barrières et de bornes. Merci à tous de faire preuve de savoir-vivre et de respecter ces consignes de stationnement.**

Création du Jardin des Sens du Parc Municipal Boyer

2nd semestre 2022

Au cœur du **Parc Municipal Boyer**, un trésor encore secret a commencé à éclore l'année dernière...

Retour sur la création de **ce beau Jardin des Sens** que les Champlanaises et Champlanais ont pu découvrir lors de **l'inauguration organisée le 27 juin 2023.**

En 2021, **M. le Maire Christian Leclerc** et les équipes de la ville ont accueilli à Champlan **le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales et Aromatiques de Milly-la-Forêt (CNPMAI) et ASTREDHOR (Professionnels du Végétal)** afin de procéder à une visite du territoire communal. Cette rencontre faisait suite aux échanges menés entre **M. le Maire** et ces entités au cours desquels la commune a notamment affiché sa volonté de **s'orienter vers une stratégie de végétalisation durable** par la **mise en place d'espèces vivaces suivant le cycle des saisons** et qu'on retrouve à chaque printemps.

Le **CNPMAI** et **ASTREDHOR** ont manifesté leur souhait de travailler avec la commune en apportant leur expérience et leur analyse pour le choix des plantes vivaces issues de filières locales et dans l'élaboration du **projet de végétalisation du parc communal**. L'idée du **Jardin des Sens** commençait alors à germer...

M. le Maire revient sur la genèse et la réalisation concrète de ce projet d'envergure :

« Ce Jardin des Sens est une vraie réussite et ajoute un cachet supplémentaire à l'écrin arboré de notre parc municipal Boyer. J'ai souhaité établir un partenariat avec le CNPMAI et ASTREDHOR afin d'offrir au grand public, petits et grands, des collections de plantes aromatiques, médicinales et de fleurs peu connues de tous.

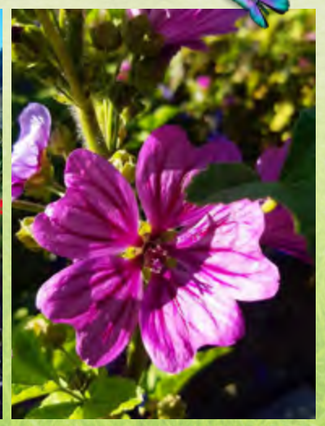

Avant de pouvoir créer de toutes pièces ce jardin et cet aménagement paysager, il était absolument nécessaire de procéder à une réhabilitation des murs de soutènement qui retiennent la terre des deux terrasses. En effet, ces vieux murs étaient éventrés, fissurés, menaçaient ruines et présentaient un danger pour les visiteurs. Un artisan, utilisant des procédés traditionnels, a remis en état la majorité du linéaire du mur, avec des pierres de la région parisienne, principalement des meulières.

Mur de soutènement avant travaux

Mur de soutènement après travaux

La collaboration avec le Conservatoire des Plantes a été fructueuse et il faut bien comprendre que ce mot « conservatoire » a toute son importance. Le conservatoire ne met en culture que des espèces dont les plants ont été prélevés dans la nature et non pas des graines industrielles. Les graines sont prélevées à l'état sauvage, particulièrement en région parisienne. La lavande, qui n'est pas emblématique de notre territoire, s'adapte très bien à notre climat et nous en avons planté le long de la terrasse supérieure. C'est l'occasion de faire découvrir des plantes rares aux futurs visiteurs du jardin, plantes qu'on ne voit pas habituellement en jardinerie afin de permettre une sensibilisation à la Nature et à l'Environnement pour tous les âges, à travers des palettes de couleurs que les plantes et fleurs peuvent nous offrir. Ce jardin pédagogique, qui comprend aussi les mentions manuscrites des noms des plantes, est fait pour ça !

Un jardin des sens permet d'éveiller tous les sens : premièrement la vue, le regard… se laisser attirer par la couleur des plantes, leurs fleurs, leur feuillage… En second, l'odorat, grâce aux parfums qu'elles peuvent dégager. Certaines plantes ou petits arbustes sont comestibles !
On peut s'émerveiller à découvrir la sensation que provoque le toucher : on a des aspérités sur les feuilles, sur les tiges, des textures très différentes… poils, épines… Parfois même une sensation de velours. C'est une autre façon d'observer le vivant ! Beaucoup de progrès, d'inventions, sont dus à l'observation de la Nature, par exemple les tissus déperlants qui s'en inspirent. L'ouïe est aussi mise à contribution : avec le bruit du vent dans les plantes, les feuilles…

Et puis bien sûr le goût : on y retrouve toutes les saveurs que le palais peut reconnaitre : le doux, l'acre, l'amer, le piquant, le salé… C'est une façon de pouvoir mieux appréhender les trésors de la nature !

Cet important chantier s'est étalé sur plusieurs semaines. Les équipes techniques ont préparé et nettoyé les sols, égalisé les surfaces, retiré les gravats et cailloux trop importants, apporté de la terre végétale amendée mais également du terreau, des feuilles pour enrichir le sol. Puis il a fallu préparer les cheminements piétons avec la mise en place d'un feutre anti-herbe et recouvert d'une vingtaine de cm de cailloux calcaires blancs et aménagés par des bordures en matériaux recyclés. Et enfin le moment tant attendu : la plantation de plusieurs centaines de végétaux…

Nous avons également créé une borne d'arrosage pour pouvoir aider, au moins sur les deux premières années, à la pousse des plants car il n'existait pas de point d'eau sur le Parc Boyer.

Bien que nos partenaires nous aient aidé à développer ce projet et à choisir les compositions, je tiens vraiment à saluer le travail interne et transversal d'une très grande qualité produit par les équipes de la ville : les Services Techniques, notamment le service des espaces verts et le service Aménagement du Territoire, qui prend en charge les dossiers environnementaux portés par la Municipalité.

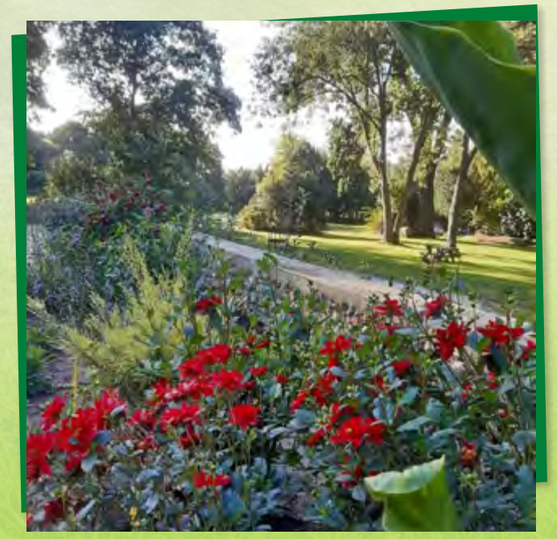

Ce fut un chantier très physique, finalisé pendant l'été dernier et sous de fortes chaleurs. L'équipe des services techniques a eu à cœur de gérer de A à Z la réalisation de ce magnifique projet. Un grand merci à toutes les équipes d'avoir tenu à aller au bout de ce travail d'une grande qualité.
Nous remercions également la Région Île-de-France qui a subventionné en partie ce projet dans le cadre de son dispositif Soutien à la création d'espaces verts en Île-de-France »

Suite à la mise en sécurité des arbres dans le parc, ce dernier a été rouvert le **28 juin**. Venez découvrir ce magnifique jardin ! Vous êtes invités à venir vous promener dans le parc et aiguiser vos sens !
Nous vous souhaitons une belle promenade au sein de ces allées, à la découverte de ce jardin pédagogique aux mille couleurs et senteurs, avec près de 250 espèces de fleurs pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux !

Ellipse reconstituée, avant plantations…

En quelques chiffres :

- **80 m³** de terre végétale et d'amendement organique pour les plantations
- **87 tonnes** de gravillons calcaires et **925 mètres** de voliges souples en matériaux recyclés pour le cheminement piéton
- **Collection de 107 variétés** de plantes à bulbes (Bégonias, pivoines, iris, dahlias, cannas, lys, alstroemères…)
- **Collection de 133 variétés de vivaces locales**, aromatiques, médicinales et tinctoriales, romarin, lavande, rosiers…
- **2 terrasses** d'une cinquantaine de mètres de long sur environ 5 mètres de large, le chemin des romarins, à mi-hauteur et promenade autour des fruitiers en contrebas
- **1 alignement de lavandes**
- **1 cercle chromatique**, jardin avec un spectre des couleurs

Un impressionnant chantier !
Bravo aux équipes administratives et techniques pour avoir porté ce projet à bout de bras !

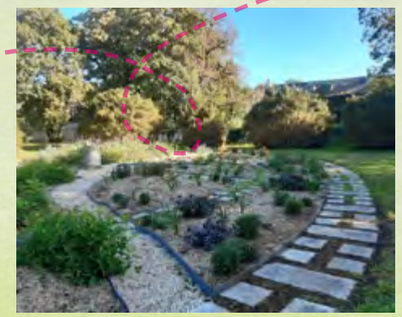
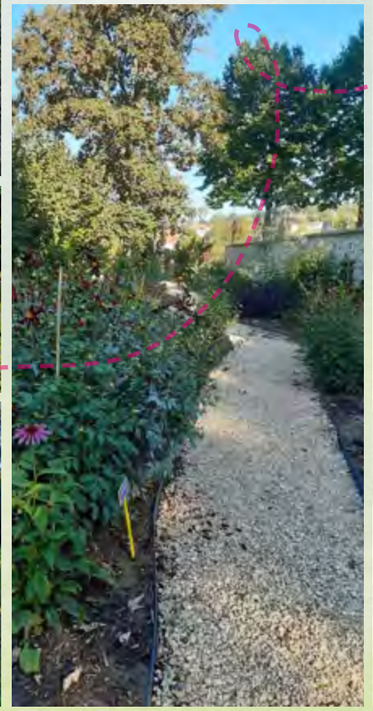

Un merveilleux jardin, aux mille couleurs et senteurs !

27 juin 2023

Inauguration du Jardin des Sens

Quel immense plaisir pour M. le Maire, les élus et les équipes de la ville de présenter **le Jardin des Sens** à la population lors d'une inauguration très conviviale ! **Merci à tous pour votre présence.**

En début de soirée, alors que les rayons de soleil commençaient doucement à décliner, les visiteurs ont découvert ces **allées parfumées**, **les couleurs chatoyantes**... Le résultat était à la hauteur des attentes et le personnel des Services Techniques a été chaleureusement félicité.

Ce fut également l'occasion de dévoiler le panneau pédagogique du chêne multi-centenaire, labélisé **arbre remarquable**, en présence de l'association **A.R.B.R.E.S**, souhaitant encore longue vie à l'arbre doyen de la commune.

Martine HOFFMANN (association A.R.B.R.E.S)

Une belle soirée placée sous le signe du respect de la **Nature** et de la **Biodiversité** !

Bravo à tous, M. le Maire a remercié les élus et les équipes de la ville pour leur investissement.

L'Arbre doyen de Champlan Labellisé
ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE

Dans la plume numéro 34, nous vous apprenions que **M. le Maire Christian LECLERC** avait proposé le vieux chêne pédonculé du **Parc Municipal Boyer** à **la labellisation de l'association A.R.B.R.E.S.** Ce label a pour objectif la découverte et la mise en valeur d'arbres d'exception pour les amoureux de la nature.

M. le Maire et ses équipes ont le grand plaisir de vous informer que **l'association a décerné son label à cet arbre doyen de Champlan.**

Par ce choix, l'association récompense un arbre qui est à la fois **magnifique et humble**. Au-delà de cet arbre, c'est aussi toute la renaissance du village de Champlan, toute sa reconquête environnementale qui semblent être saluées, **remarquées et primées par le jury.**

Ce chêne, emblème communal qui apparaît en fond sur les frises environnementales de la ville, a été préservé par le temps dans un milieu semi-urbain, très proche de la capitale et il nous est légué comme patrimoine végétal du village dont nous devons prendre soin. Il représente un symbole de la préservation et de la longévité du capital végétal. Il constitue un habitat de choix pour une multitude d'espèces d'insectes et d'oiseaux.

Même dans un milieu urbanisé, nous pouvons vivre et nous devons vivre avec des végétaux. C'est même un devoir pour la collectivité de préserver les arbres, la Nature et la Biodiversité. Ainsi, le **27 septembre 2021, le Conseil Municipal de Champlan a approuvé la « Déclaration des Droits de l'Arbre proclamée par l'association A.R.B.R.E.S »,** véritable charte d'engagement, respectueuse du patrimoine arboré.

Au moment de l'expertise sanitaire, l'arbre a été considéré comme sain. Malheureusement, **en 2022, des larves d'insecte ont été décelées dans le tronc et dans les branches**. Ces larves peuvent rester en dormance plusieurs années. Cet insecte se développe à l'intérieur de l'arbre, créé des galeries qui fragilisent ses structures.
L'arbre est depuis **placé sous surveillance** par les équipes de la ville qui mettent en place **un plan de préservation**. Afin de protéger la structure charpentière du chêne, un élagage a été réalisé sur l'ensemble de la couronne en vue de favoriser un départ de nouvelles branches saines, dans lesquelles le parasite aura plus de difficultés à se développer.

De plus, lors de l'élagage réalisé par une société spécialisée avec un élagueur grimpeur, ont été constatées des cavités utilisées par les perruches exotiques, espèce invasive présente sur le territoire. **Les perruches abîment l'arbre** en piquant avec leurs becs à la recherche de ces insectes. Le professionnel a installé **des petites grilles** pour empêcher tout accès à ces cavités et **limiter la prolifération des dégâts.**

Tout est fait pour que cet arbre exceptionnel puisse régner encore de longues années au cœur du Parc Municipal Boyer !

M. le Maire témoigne : *« Il faut d'abord reconnaître que ce chêne est tout un symbole pour le village de Champlan. D'après les expertises menées sur l'ensemble du patrimoine arboricole, c'est l'arbre le plus ancien du territoire communal. Et le plus imposant, le plus majestueux, avec ses dimensions hors normes ! Après avoir traversé trois siècles, il incarne la force, le respect et la sérénité. Comme s'il veillait sur ses congénères et sur la Nature.*

Malheureusement, il a été blessé à plusieurs reprises par de gros coups de vents et des orages, fragilisé par la sécheresse et par l'attaque de certains parasites. C'est vraiment un symbole communal important que nous avons plaisir à admirer ou tout simplement à côtoyer.

Le chêne se trouve au sein d'un périmètre d'Espace Boisé Classé (EBC). De par sa taille, il permet d'apporter de la fraîcheur dans une partie du parc. Nous avons souhaité le mettre en valeur grâce au travail réalisé sur les terrasses du Parc Boyer, entouré par le Jardin des Sens et le cercle chromatique garni d'une collection de plantes variées, aux couleurs, aux odeurs, aux formes, aux tailles diverses, qui contribuent avantageusement à l'aménagement paysager. »

Quelle est l'estimation de son âge ?

Une estimation de l'âge de cet arbre est faite à partir des accroissements annuels sur le diamètre. **Sur place, un expert arboricole a estimé l'âge de l'arbre à 228 ans**. L'expertise, réalisée à l'aide d'un résistographe, a donné la fourchette suivante : un minima de 195 ans et un maximum de 274 ans. **Incroyable de penser qu'il a pu apparaître à l'époque de la Révolution Française…**

Quelques chiffres

Diamètre de 137 cm
Hauteur dominante de 28 m
Envergure de L'arbre estimée à 24 m

DE NOUVELLES SIGNALÉTIQUES POUR MIEUX SE REPÉRER

Pour les zones d'activités économiques

Détenant la compétence développement économique depuis 2017, la Communauté Paris-Saclay (CPS) a débuté un important **chantier de renouvellement et d'uniformisation de la signalétique des zones d'activités économiques** (ZAE).
Champlan est un territoire dynamique possédant quatre ZAE qui ont un intérêt communautaire : les zones des Pouards, des Clotais, de l'Orme Saint-Germain et de la Vigne-aux-Loups. En 2022, la **nouvelle signalétique** a été mise en place à Champlan, répondant à une importante attente des entreprises.

Cette signalétique a pour but de faciliter et de simplifier l'accès à ces zones, grâce à des panneaux placés en entrée de secteurs, un numérotage clair et des libellés de rue mis en avant.
Ce travail de signalétique a été porté par la CPS, en collaboration avec les équipes de la ville et un bureau d'étude spécialement mandaté.
Ces travaux permettent d'uniformiser la signalétique et le jalonnement sur l'ensemble des zones d'activités, augmentant ainsi leur visibilité.

Sur l'ensemble de la commune, une étude de la signalétique d'information locale est en cours

En 2023 et 2024, la Municipalité de Champlan prévoit de **donner un coup de jeune au territoire en modernisant et en améliorant l'ensemble de la signalétique en ville !**
La signalétique actuelle est obsolète et comporte des informations datées qui ne correspondent plus aux prescriptions réglementaires de signalisation routière.

Au programme :

1. Changement des plaques de rues avec une nouvelle charte graphique ;
2. Refonte de la signalétique d'information locale avec de nouveaux codes couleurs ;
3. Actualisation du plan de ville ;
4. Implantation d'une localisation des Bâtiments Publics.

Cet important dossier est suivi en interne par **M. le Maire** et les équipes administratives et techniques de la ville.
À découvrir dans le courant de l'année !

Rendez-vous terrain pour M. le Maire et le bureau d'études pour améliorer et moderniser la signalétique en ville

Plan de ville de Champlan en train d'être actualisé

Un numérotage plus clair des adresses et un nouveau nom de rue !

Un très important travail de terrain a été mené en interne par **le service Aménagement du Territoire** pour vérifier l'adressage de chacune des voies de la commune et relever les anomalies qui étaient nombreuses dans certains secteurs. En effet, l'augmentation des mutations immobilières ces dernières années à Champlan a multiplié le nombre d'adresses et de numéros de rue, créant parfois **des incohérences**. Celles-ci **ont dû être corrigées pour améliorer le fonctionnement de certains services** (acheminement du courrier, raccordements divers, etc).

En effet, la loi dite **« 3DS » (Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification)** promulguée le **21 février 2022** confirme que les communes sont responsables de la création des voies et des adresses, qu'elles doivent fournir leurs adresses dans un format standardisé nommé **BAL (Base d'Adresse Locale)** et les intégrer à **la Base d'Adresse Nationale** consultable par tous sur internet : ***https://adresse.data.gouv.fr/.***
Cet outil a pour but de **garantir un meilleur fonctionnement et une prise en charge optimale de nombreux services essentiels à la population** comme l'intervention des sapeurs-pompiers ou du SAMU, ainsi que la distribution de courrier postal ou la livraison de colis. De plus, cela f**acilite l'intervention des opérateur**s pour l'installation de la fibre optique. La **société Covage**, qui assure la gestion du réseau public de fibre optique pour le compte de la **Communauté d'agglomération Paris-Saclay,** a signalé en effet à maintes reprises des anomalies de raccordement dues à des doublons d'adresses sur la commune.

Les Champlanais, dont le numérotage a été modifié, ont réceptionné **un certificat** attestant de leurs nouvelles adresses, celles-ci étant publiées et certifiées dans la Base d'Adresse Locale. **Il a été également proposé aux habitants concernés la fourniture d'une plaque de numérotage neuve, offerte par la Municipalité pour attester de leurs nouvelles adresses postales. Ces modifications apportées ont pour but d'améliorer le quotidien des habitants, que nous remercions pour leur collaboration.**

Également, **un changement de nom a été réalisé** concernant la portion sud du **Chemin de Briis** afin d'en **différencier la partie haute de la partie basse**. Cette rue est partagée entre les deux communes de Palaiseau et Champlan. Les riverains ont sollicité les maires de ces deux villes, **Monsieur Grégoire de LASTEYRIE** et **Monsieur Christian LECLERC**, pour **remédier à l'existence d'une numérotation identique de chaque côté de la rue**, générant des difficultés quotidiennes de réception de courriers et colis, entre autres soucis constatés.

Une réunion publique a été organisée par les deux collectivités puis, après un temps de concertation, les deux conseils municipaux ont voté à l'unanimité pour renommer la partie basse en **« rue du Pré Poulain »** et ainsi mettre fin aux anomalies d'adressage. **Les Champlanais concernés ont déjà reçu leur certificat de numérotage et de nouveaux panneaux de rue ont été posés en mars 2023.**

Ce nouveau nom de rue n'est pas anodin : il a été proposé par la ville de Champlan dans le cadre d'une réflexion tenant compte de la géographie locale et de l'histoire du territoire, afin de rappeler **le lieu-dit du Pré Poulain,** figurant dans le cadastre napoléonien de la commune, que la rue dessert.

Fêtes de fin d'année 2022

Tout au long du mois de décembre, l'esprit de Noël s'est répandu dans Champlan !

De superbes décors ont fleuri dans tout le village ! Merci aux membres des services techniques et d'animation, à **Mme Nathalie DUGUÉ** intervenante artistique, **M. Serge ALEXANDRE**, **Mme Roberte COUPAN**, Conseillère Municipale Déléguée et surtout à **Mme Sylvie CHEVALIER**, adjointe au Maire en charge des Evénements qui se sont mobilisés pour créer ces décors répartis aux quatre coins de la ville, principalement avec des matériaux de récupération. Mention spéciale à **M. Frédéric GRAND** qui a construit un petit chalet plus vrai que nature, installé **au rond-point des Pouards.**

L'hôtel de ville s'est paré de mille feux pour l'occasion. Au vu des consignes de l'Etat qui anticipait des problématiques de manque d'électricité, il a été décidé de prioriser ce bâtiment public et d'y concentrer les illuminations. Quelques guirlandes ont été installées également dans des arbres et des parois scintillantes sur le clocher de l'église.

Le Conseil Municipal a souhaité offrir un goûter surprise aux enfants de Champlan, habitant ou scolarisés sur la commune, de la petite section au CM2. **Jeudi 15 décembre 2022**, **M. le Maire Christian LECLERC**, **Mme Sylvie CHEVALIER** adjointe en charge des Événements et **M. Daniel TRAMONI**, adjoint en charge du Scolaire se sont rendus à **l'école primaire de la Butte** puis à **l'école intercommunale Les Saules**, qui accueille également de jeunes Longjumellois.

Ils ont remis aux enfants ce goûter varié ainsi qu'un joli cadeau : une entrée pour accéder à un parc d'animation local. Dans chacune des onze classes de la commune, les enfants ont manifesté beaucoup d'enthousiasme à l'annonce de cette surprise ! Leur joie et leurs sourires ont ravi les élus présents ! **Les maternels ont pu s'amuser à Gulli Parc alors que les élémentaires ont bénéficié d'une session au Trampoline Park You Jump Paris à Palaiseau.**

Comme chaque année, **le traditionnel Marché de Noël de l'école primaire de la Butte** a accueilli les nombreux parents, pour des ventes **au profit de la coopérative de l'école**. La chorale des enfants a été particulièrement appréciée !

Juste avant les vacances, **le Père Noël** a posé son traineau sur le toit de la mairie venant à la rencontre des enfants sur le parvis de l'hôtel de ville ! Vin chaud pour les parents et chocolat fondu pour les enfants ont été offerts lors de cette rencontre magique.

Pour célébrer la nouvelle année, **M. le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs meilleurs vœux de santé et bonheur à tous les habitants de la commune**.
Et début 2023, un peu de neige est tombée sur Champlan.

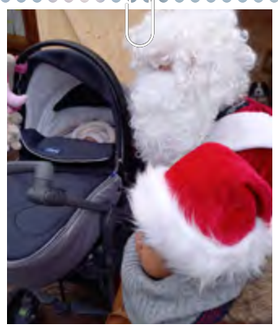

Exposition des Loisirs Créatifs

du vendredi 25 au dimanche 27 novembre 2022

Comme chaque année, les **clubs Couture** et **Doigts Agiles** (association Le Village) ont eu grand plaisir à accueillir les visiteurs à la salle polyvalente pour présenter leurs jolies créations.

Quelques semaines avant Noël et alors que les fêtes de fin d'année se préparent, c'est l'occasion de découvrir **cartes de vœux, bijoux, pochettes, sacs et plein d'autres petites surprises !**

Les présidentes des clubs, **Mesdames Patricia VERCAIGNE et Carole LEFEVRE** vous donnent rendez-vous en **novembre 2023**, à vos agendas !

Exposition Club des Arts

DU VENDREDI 21 OCTOBRE
AU DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022

Né du rapprochement des clubs Peinture et Photo (tous deux sections de l'association Le Village), **le Club des Arts** a proposé sa dernière exposition en période de congés scolaires, moins propice à la fréquentation. Mais ce sont tout de même 73 visiteurs qui se sont rendus à la salle polyvalente durant le weekend !
Une vraie proposition artistique était à découvrir : 91 photos, 69 tableaux, 3 encadrements ont été ainsi exposés.

Deux diplômes d'honneur ont été décernés, **le Diplôme d'honneur Daniel SÉGUINOT** pour une photo de **Bruno GRELET** et **le Diplôme d'honneur Claudine SOUDANT** pour un tableau de **Ginette FILOCHE**.

L'invitée d'honneur **Lina RAÏS**, nouvellement installée à Champlan et spécialisée dans la photo artistique de nouveau-né, nous a présenté une attendrissante galerie de bébés.
Deux jeunes tout nouveaux de la Locomotive ont apporté leur contribution au verre de l'amitié, merci à eux !

Liliane DI GALLO, trésorière, secrétaire.

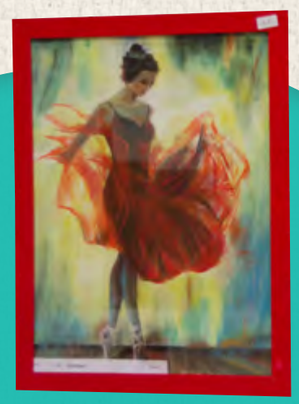

« Cette exposition qui nous a été présentée, alliant peintures, dessins et photos, était comme d'habitude, un plaisir des yeux qui nous permet de s'évader. A noter que de nouveaux artistes exposaient leurs œuvres, ce qui fait très plaisir ! » note **Valérie OSTYN**, adjointe au Maire en charge des Associations et du Conservatoire Municipal de Musique.

Des nouvelles de l'Espace Jeunes !

Avec **70 jeunes inscrits** cette saison et une belle fréquentation pendant les vacances, l'Espace Jeunes est plus dynamique que jamais. **Toujours une bonne ambiance et une multitude d'activités pour les jeunes Champlanais !**

Grand jeu à l'espace boisé de la Butte Chaumont

L'Espace Jeunes transformé en Manoir Hanté effrayant pour Halloween !

Rencontre sportive amicale organisée avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay

NOUVEAUTÉ

Tu as entre 18 et 25 ans et l'Espace Jeunes te manque ?
Tu n'as pas encore connu l'Espace Jeunes ?

Pas de problème nous avons une solution pour toi, viens les retrouver au **25 rue du Parc des Sports**.

Renseignez vous par mail pour les prochaines dates :
ej@ville-champlan.fr

Repas Participatif

Le jeu des Défis

Atelier Pâtisserie

Merci à l'équipe des services techniques pour la réfection des marches !

Sortie et jeu au Parc de Sceaux

Sortie à la patinoire de Meudon

Parcours du Combattant à la Butte Chaumont

Forum des Métiers de Massy

Le projet éducatif territorial

Bien grandir et s'épanouir à CHAMPLAN

2022 - 2025

Le Projet éducatif de Territoire (PEDT) est une démarche volontaire de la Municipalité menée **en partenariat avec la Préfecture de l'Essonne, l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux** (directrices d'écoles, professeurs, associations locales, services périscolaires et extrascolaires).

Il a pour objectif de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de **garantir une continuité éducative entre**, d'une part, **les projets portés par les enseignants**, et d'autre part, **les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.**

Cet outil de collaboration locale rassemble la communauté éducative et ses partenaires institutionnels autour de valeurs, d'objectifs et d'actions avec **pour ambition l'intérêt de l'enfant et la réussite éducative.** Il est renouvelé tous les 3 ans.

Le nouveau **PEDT** se concentre sur les publics **âgés de 3 à 11 ans** afin que les projets pédagogiques du centre de loisirs, des secteurs péri et extrascolaires, soient au cœur de l'articulation entre l'**Education Nationale** et la Ville. Les e**ngagements de la Municipalité** au travers de ce nouveau PEDT visent donc à la reprise des **différents axes du PEDT préexistant**, déclinés désormais de la façon suivante :

Axe 1 : Contribuer à **l'épanouissement**, au **bien-être** et aux **compétences** des enfants à travers le développement d'une offre pédagogique et de loisirs de qualité.

Axe 2 : Encourager la **civilité**, le **savoir-vivre ensemble**, le **respect des règles de vie** et l'**éco-citoyenneté.**

Ces ambitions se déclinent en 5 objectifs opérationnels :

- Développer les pratiques physiques, sportives et artistiques
- Impliquer les enfants dans la conception et la mise en pratique des règles de vie.
- Sensibiliser les enfants à la protection de la biodiversité.
- Renforcer les actions de soutien à la parentalité.
- Favoriser l'inclusion et le développement des capacités des enfants à besoins particuliers et en situation de handicap.

Le **PEDT** traduit **la politique éducative de l'enfance initiée et mise en œuvre par la ville de Champlan**. Au cours de réunions de concertation, les acteurs éducatifs et les élus ont pu identifier les besoins et les enjeux.

Il représente une opportunité de favoriser la créativité des enfants, de les impliquer dans des activités et projets, de leur apprendre à vivre ensemble, de les rendre autonome et de les responsabiliser.

Daniel TRAMONI, adjoint au Maire en charge de la Petite-Enfance, du Scolaire, du Péri/Extrascolaire

De la Musique dans les écoles de Champlan

Chaque année, la Municipalité a à cœur d'accompagner au mieux les différents projets portés par les écoles de la Butte et des Saules. Pour cette année scolaire en cours, elle finance **l'intervention d'un musicien Dumiste** et professeur de chant au sein du **Conservatoire Municipal de Musique**, **Augustin DEPREZ** qui est bien connu par les parents des enfants membres de la chorale du Conservatoire. Ce dernier **intervient dans les deux établissements scolaires de la ville.**

Depuis la rentrée, les interventions d'Augustin sont très appréciées.

« J'interviens toutes les semaines le vendredi avec chaque classe dans la salle de motricité de l'école de la Butte. J'essaye d'y amener de la musique sous toutes ses formes : on écoute, on chante, on danse, on joue de la musique avec les instruments mis à notre disposition, on découvre et on nomme des notions musicales afin d'être capable de les reconnaître et de les réutiliser. Avec les professeurs des écoles nous essayons de construire un lien cohérent avec les apprentissages en cours. Des ressources partagées sont créées pour l'occasion afin d'approfondir ce sujet en classe. Avec tout ça, chaque classe crée de la musique et développe des compétences ouvertes sur les arts du spectacle ! » nous rappelle **Augustin DEPREZ.**

À partir du **mois d'avril,** une **intervention en danse** avec une professionnelle complétera le projet pédagogique intitulé **« Tour du monde ».** Chaque classe représentera un continent et respectera la **culture** et **l'histoire** du continent choisi. Pour l'école de la Butte, la représentation de chant et de danse s'est déroulée le **mardi 30 mai.**

Concernant **l'école des Saules**, la directrice **Mme KALLERT-LALU** précise :

> *Pour les quatre classes, il s'agit d'une découverte et d'une exploration sonore. Chaque classe bénéficie d'une intervention de 30 minutes par semaine afin de travailler la pulsation corporelle, découvrir des instruments, travailler l'écoute…*

Pour l'école primaire de la **Butte**, **Mme ABER** indique :

> ***Augustin DEPREZ** a débuté ses interventions en musique et chant avec chaque classe en novembre dernier. Chaque semaine, les élèves découvrent un instrument et pratiquent le chant. Les chansons ont été choisies avec l'équipe enseignante afin de rester dans le thème du projet d'école "Tour du monde". Nous espérons pourvoir présenter aux parents d'élèves un spectacle en fin d'année. Les élèves sont ravis de retrouver Augustin tous les vendredis et participent avec entrain à chaque séance !*

École de la Butte

Dernier Trimestre 2022

L'école primaire de la Butte regroupe 7 classes, dont 6 classes d'élémentaires. Le 10 novembre 2022, à l'occasion de **la journée nationale contre le harcèlement** et suite à **une intervention des gendarmes de Palaiseau** sur ce sujet dans l'école, les élèves ont **réalisé de nombreux dessins** autour de ce thème et du **cyber harcèlement.** Par la suite, leur travail a été exposé dans le bâtiment 1, afin de dire **non au harcèlement sous toutes ses formes !**

Actions de prévention de la Municipalité pour l'année 2023 : la lutte contre le harcèlement.

Le conseil municipal propose de **sensibiliser le jeune public à l'augmentation des incivilités et des dommages causés par le harcèlement**, suite aux besoins identifiés au niveau des écoles et de l'Espace Jeunes de la ville.

La Municipalité de Champlan vient ainsi renforcer le travail effectué par les enseignants de l'école de la Butte en faisant appel à une compagnie de théâtre spécialisée dans la prévention de sujets sociétaux à destination des enfants de CM1/CM2 et des jeunes. De façon ludique, grâce à des débats théâtraux interactifs, les comédiens vont exposer toutes les formes de harcèlement et démontrer la nécessité de les combattre.

Les objectifs principaux sont de sensibiliser les élèves aux conséquences du harcèlement et de les inscrire dans une démarche active de prévention et de lutte contre ce fléau contemporain.

D'autres **actions de prévention** seront proposées aux jeunes et à leur famille : promotion des valeurs républicaines et de laïcité, sensibilisation sur les dangers liés à l'utilisation abusive des écrans, etc. Les objectifs sont d'informer et d'alerter les jeunes sur le danger des réseaux sociaux, de leur permettre d'avoir un recul suffisant afin d'adopter un comportement raisonné et adapté.

Vente de crêpes par les CM2 au profit de la classe découverte

1er Trimestre 2023

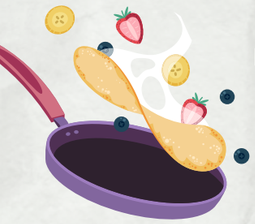

Les élèves de CM2 de la classe de **Mme BELLOUR** ont confectionné et vendu des crêpes à l'occasion de la Chandeleur afin de récolter des fonds pour le financement de leur classe de découverte au **mois de Mai**, prévue à **Houlgate**, dans **le Calvados** ! Ce séjour est financé à hauteur de 27% par les familles, 10% par la Coopérative de l'école et le restant soit environ 63%, par la Municipalité de Champlan.

Album Photos de l'École intercommunale Les Saules

Quelques nouvelles des jeunes élèves des 4 classes de l'école située au **Petit-Champlan** et **en intercommunalité avec la ville de Longjumeau.**

RENCONTRE DANSE ET CHANTS...

fin janvier 2023

... qui s'est terminée par la **dégustation de galettes préparées par les 4 classes de l'école.**

RENCONTRE AVEC UNE CONTEUSE...

mars 2023

... qui a présenté à chaque classe 3 contes différents. Ce **spectacle** a été totalement financé par la coopérative scolaire de l'école et permet aux élèves d'accéder à un premier contact avec le monde des arts du spectacle.

PROJET DE CLASSE EN MUSIQUE

avec l'intervention d'**Augustin DEPREZ**

« Les élèves de l'école des Saules ont bénéficié de l'accompagnement d'un musicien du conservatoire municipal pour explorer les univers sonores. Chaque classe a mené un projet pédagogique différent pendant 7 séances : les petits (classe 4) et la classe des petits moyens ont travaillé sur l'exploration sonore à l'aide d'objets du quotidien et d'instruments de musique. La classe des moyens a mené un projet autour de la mise en musique des cris des animaux. Quant aux élèves de grande section, ils ont pu explorer les rondes et jeux dansés en musique en travaillant sur le rythme et la pulsation. Dans un deuxième temps (à partir de début avril), Augustin nous rejoindra pour co-mener les séances hebdomadaires de chorale de l'école. » précise **Mme KALLERT-LALU, directrice de l'école.**

Également, les professeurs de l'école dispensent un enseignement de danse. **Le 18 avril 2023**, les parents ont été invités à découvrir ce **projet de chorale et de danse** dans la cour de récréation de l'école.

Spectacle de fin d'année de l'école primaire de la Butte :
« Le Tour du Monde » - 30 mai 2023

« Dans le cadre du Parc Municipal Gravelin, profitant des installations de la fête champêtre, les élèves de l'école de la Butte ont eu l'immense joie de présenter à leurs parents le spectacle préparé avec leurs enseignants, Augustin et Sarah nos intervenants musique et danse. Grâce aux moyens mis en œuvre par la mairie, au Service Technique, à la participation de Samir Osmani à la régie, aux musiciens du conservatoire de Champlan et aux parents d'élèves, cette représentation de notre «Tour du monde» a pris une dimension tout autre cette année ! Nous espérons que le public a pris autant de plaisir à assister à ce spectacle que nous en préparant ce projet tout au long de l'année ! Encore merci à tous et un grand bravo aux enfants pour leur investissement ! »

Mme ABER, Directrice de l'école de la Butte

« Les petits artistes sont montés sur scène pour nous faire voyager autour du monde en chansons et en danses. Une représentation fluide, quasi professionnelle, qui nous a tous ébloui ! Un spectacle très réussi ! M. le Maire Christian LECLERC et les élus du Conseil Municipal présents ont été ravis de partager avec les parents ces merveilleux moments inoubliables. »

Daniel TRAMONI, Adjoint au Maire en charge du Scolaire

DU TENNIS À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LA BUTTE !

Suite au conseil de l'école de la Butte du mois de mars 2023, le projet « **Tennis à l'école** » a eu des retours très favorables de la part de l'équipe pédagogique : « une activité bien adaptée à l'âge des enfants, avec du matériel approprié, qui est très appréciée par les enseignants et les élèves. »

Extrait du **Conseil d'école de la Butte,** séance du 14 mars en présence des parents d'élèves élus à ce sujet :

« Les classes de CP et CP/CE1 bénéficient d'une intervention **hebdomadaire** en sport, en Tennis. Cette formation est dispensée par 2 professeurs **diplômés du Tennis Club de Champlan**. Les séances ont lieu tous les **lundis après-midi** de cette période avec en fin de cycle un tournoi organisé pour que les enfants découvrent la compétition et s'affrontent entre eux. Les cours sont bien préparés avec beaucoup de matériel et les terrains du Tennis Club mis à disposition. **Financement par la Mairie**. »

M. le **Maire**, M. **TRAMONI**, adjoint au Maire en charge du Scolaire et Mme **OSTYN**, adjointe en charge des Associations ont eu connaissance de ce retour et **remercient l'équipe éducative et l'équipe enseignante du tennis** pour leur implication dans ce projet.

REMISE DE CHÈQUES PAR L'AMICALE DES ENTREPRISES CHAMPLANAISES AUX COOPÉRATIVES DES ÉCOLES DE CHAMPLAN

8 juin 2023

Chaque année, l'**Amicale des Entreprises Champlanaises** participe au développement de projets culturels et sportifs sur la commune en faisant un don pour financer un projet.
Cette année, les généreux donateurs ont remis à chacune des deux écoles un chèque de 600 euros afin de participer à la mise en place d'un projet pédagogique novateur qui s'intitule "l'école de demain" en lien avec le numérique.

Mesdames **ABER** et **KALLERT-LALU**, directrices des écoles étaient présentes, avec leurs collaboratrices et ont apprécié ce partenariat Écoles/entreprises/Mairie. Elles ont vivement remercié l'association pour ce geste, notamment le président M. Geoffrey **DOULANJON**.

M. le **Maire** Christian **LECLERC** et son adjoint au scolaire, Daniel **TRAMONI**, ont remercié les entreprises pour ce coup de pouce apprécié et les enseignantes pour leur investissement professionnel.
Merci à tous !

CONCERT JAM TIME

SAMEDI 11 FÉVRIER 2023

Une nouvelle fois, toute **l'équipe du Conservatoire** s'est mobilisée pour proposer **une soirée musicale**, en entrée libre, à la salle polyvalente.

La manifestation a débuté avec **la chorale des enfants du Conservatoire**, sous la direction d'Augustin. Les jeunes élèves ont chanté en chœur quatre titres, dont une reprise fort réussie et ancrée dans notre territoire, du **« Tango de Massy-Palaiseau »**, composition de Renaud datant des années 70.

« C'est une chanson volontairement surannée dans la musique et l'écriture, avec des paroles pleines de jeux de mots comme cela se faisait dans la chanson populaire depuis le début du siècle. Cela contraste avec le sujet des nouvelles banlieues (à l'époque) desservies par le tout nouveau RER B. » estime **Augustin DEPREZ**.

À pleine voix et souriants, leur interprétation dynamique s'est faite sous les yeux attendris de leurs parents, des spectateurs, de **M. le Maire Christian LECLERC** et de **Mme Valérie OSTYN**, adjointe au Maire en charge des Associations et du Conservatoire Municipal de Musique.

Par la suite, les élèves et les professeurs se sont mêlés sur scène pour proposer une succession de morceaux, allant du jazz à des sons contemporains plus pop !

« Je tiens à remercier chaleureusement les professeurs et les élèves du Conservatoire pour ce très beau spectacle qui nous a été offert ! Un moment convivial… Mais surtout un moment avec des musiciens passionnés, qui font vivre à leur public leur passion ! » indique **Valérie OSTYN**.

Ce concert était proposé par **Nicolas DELOMMEL** (Saxophone) accompagné par ses collègues **Florence DESTIVELLE** (Directrice du Conservatoire, piano), **Ayumi AUBAGUE** (Coordinatrice, flûte), **Amaury CHAUMOND** (Guitare), **Georges SAYAH** (Batterie), **Augustin DEPREZ** (Professeur de chorale enfants) et **Eduards RUTKOVSKIS** (Accordéon).

Bravo à toute l'équipe du Conservatoire et aux élèves pour cette belle énergie et la qualité des propositions artistiques qui ont égayé cette soirée. **Une autre session a eu lieu à la salle polyvalente le samedi 3 juin 2023.**

Tram T12 Massy – Evry- Courcouronnes : ouverture de la ligne prévue en décembre 2023 !

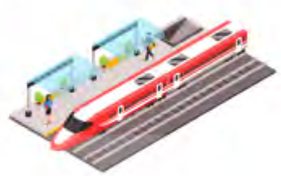

Le tram-train T12 reliera Massy à Evry-Courcouronnes. Ses **16 stations desserviront 12 villes**, dont Champlan et de multiples projets urbains. Depuis plusieurs mois, on peut suivre l'avancement de la création de la future station située sur notre commune, au croisement du chemin de Chilly et de l'impasse des Belles Fontaines.

Mme Sylvie AUGUET, de l'**Agence Tram-Train SNCF** témoigne : *« Le chantier de la station de Champlan se poursuit. Les abris de quais sont en cours d'installation. S'ensuivront les travaux d'alimentation électrique et la pose des futures installations (écrans d'information voyageurs, haut-parleurs, distributeurs et valideurs de titres de transport).*

Ces opérations s'étaleront sur plusieurs mois. En ce qui concerne les ascenseurs, ils seront posés au printemps. Une étape clé a été franchie sur le chantier global avec le raccordement électrique des réseaux ferrés et urbains. La jonction entre les réseaux se situe sur la commune d'Epinay-sur-Orge, juste après la gare de Petit Vaux (lorsqu'on se dirige vers Evry). »

En effet, la future ligne de tram-train T12 est composée d'une part, des voies actuelles du RER C entre Massy et Petit-Vaux et, d'autre part, de nouvelles voies créées entre Epinay-sur-Orge et Evry. **Depuis début mars, les deux parties de la ligne sont reliées !**

« Les essais en ligne (appelés essais dynamiques) et la formation des conducteurs ont commencé mi-janvier sur la partie ferrée du tracé (entre Massy-Palaiseau et Petit Vaux). A partir du mois de mai, les tram-trains feront leurs essais jusqu'à Evry-Courcouronnes.
L'ouverture commerciale de tram-train T12 aura lieu dans le courant du mois de décembre 2023. » poursuit **Mme AUGUET**.

Depuis ce printemps, des essais réguliers ont permis de voir la silhouette du tram sur notre territoire et s'arrêter dans cette future station. Le tram-train entrera ensuite dans la **phase de « marche à blanc »**, grande répétition générale sans passagers avant la mise en service définitive.

M. le Maire Christian LECLERC se réjouit grandement de l'ouverture dans quelques mois de cette ligne structurante pour notre territoire, vivement souhaitée par les équipes municipales successives et la population de la commune. **Quelle joie de voir la station de Champlan bientôt inaugurée !**

Station de Champlan

Essais du T12 à Évry

Photo M. DUGUÉ

Rencontre avec M. Joël DUGUÉ, mémoire vive de Champlan

Beaucoup connaissent **M. DUGUÉ** mais peu savent à quel point son savoir sur l'histoire de Champlan est immense. Depuis des années, **il collabore régulièrement avec le service culturel de la ville de Champlan** et **partage ses connaissances sur notre village**, fruit d'une expertise et de longues heures de recherches parmi les archives.

Naissance

« Je suis né en 1946, à Champlan, mais pas dans l'ancienne clinique située dans le Parc Boyer ! Comme la plupart des Champlanais de l'époque, ma mère a accouché à domicile, au 49 rue de la Division Leclerc, en face de l'ancienne boucherie. Une sage-femme de Longjumeau, Mme ESTIVAL, participait à la plupart des naissances locales champlanaises. Elle était surnommée la mère tire-pattes ! J'ai trois frères, tous nés à la maison, comme la plupart des Champlanais de ma génération. En effet, à l'époque la clinique accueillait principalement des femmes extérieures à la commune. »

Toute une vie à Champlan

« J'ai fréquenté les écoles de Champlan jusqu'à l'âge de 14 ans. Ma classe maternelle était située dans le local situé route de Versailles accolé à l'école des filles. C'était l'époque du baby-boom, on était 40 là-dedans ! En élémentaire, j'avais cours dans l'actuelle mairie qui était alors l'école des garçons. L'école de la Butte n'existait pas et s'est construite étape par étape. J'ai par la suite fait une école d'apprentissage à Cachan de « métier tourneur », c'est de la mécanique. On usine des pièces cylindriques, à ne pas confondre avec le fraiseur, cela se complète. J'ai eu mon CAP puis j'ai travaillé dès 17 ans en usine, à Paris avant de venir travailler à Champlan en 1962, à la Bretèche, à côté de la propriété Durand-Clay, chez ROCCHIA. On était à peu près 50, nous étions des sous-traitants pour la société MESSIER, basée à Montrouge. C'était de la haute-précision, avec les trains-avant des avions, entre autre ! J'étais assez précis et j'ai bénéficié d'une formation de rectifieur cylindrique ! »

Une plongée dans les archives

« Au départ, c'est venu par la généalogie. Une de mes nièces faisait des recherches et je l'ai aidée ! Je suis remonté jusqu'à l'époque de François Ier, au 16ème siècle. Du côté de mon père, une grande partie de ma famille était originaire de Champlan. Si on prend le nom de DUGUÉ, on trouve des ramifications à Champlan, Villebon, Orsay… Du côté de mon arrière-grand-mère, du nom de LEGROS, on peut remonter à Champlan jusqu'à 1600 ! A cette époque, j'ai 32 ancêtres sur la commune. Il y a d'autres familles qui peuvent remonter aussi loin à Champlan, on peut citer les BARRE, CHARTIER, GAROUSTE, MEUNIER… Tous les anciens Champlanais ont du sang de la famille MEUNIER : le mariage de Jean MEUNIER et Jeanne FOUCQUES à l'église de Champlan en octobre 1594, du temps de Henri IV, a essaimé dans tout le village… Obligatoirement on retombe sur eux. »

Une passion pour les recherches historiques

« Je fais partie depuis plus de 20 ans de l'association RENAISSANCE ET CULTURE, de Longjumeau… A l'époque, on faisait les recherches sans Internet, on se déplaçait pour consulter des archives dans les communes aux alentours, ou aux archives départementales de Chamarande. Grâce à l'association, j'ai bénéficié d'accès facilités.

J'ai débuté en faisant mon propre arbre généalogique. En 1600, il y avait 150 habitants à Champlan… J'ai commencé à relever tout l'état-civil de la commune et petit à petit j'ai découvert de nouvelles perspectives : j'ai commencé à connaître les noms, au fur à mesure je me suis intéressé à toute l'histoire de Champlan de 1574 jusqu'à nos jours. »

Champlan que j'aime

« J'ai participé avec grand plaisir à l'exposition et au livre « Champlan d'hier, d'aujourd'hui, que j'aime ». Pour moi, le village n'a pas beaucoup changé et c'est normal qu'il y ait un renouvellement de population. Les rues sont toujours à la même place ! Il n'y a pas eu de trop nombreuses constructions. Dans l'ensemble je retrouve le village que j'ai connu petit ! Mon frère habite en face de chez moi, j'aime la vie que j'ai ici. Pendant l'été, tous les jours je fais du vélo, j'entretiens le jardin… A bientôt 77 ans, je fais travailler ma tête et mes jambes. Maintenir le maximum pour ne rien perdre, avoir toujours des projets d'avenir pour avancer ! Je suis content ici, j'aime beaucoup notre village, je défends Champlan et si je peux y mourir dans mon lit, tranquillement, ce sera parfait ! »

M. le Maire Christian LECLERC remercie vivement **M. DUGUÉ** pour sa gentillesse et le partage régulier de l'important travail de mémoire qu'il réalise.

Jardins des Donjons
postulez pour un jardin familial !

Situés **ruelle d'Yon**, les **Jardins des Donjons** accueillent **les jardins familiaux, partagés et le potager de la commune**. Ce projet est respectueux de l'environnement, en faisant pousser **« au naturel »**, les produits phytosanitaires étant interdits.

Depuis le début d'année 2023, le service Aménagement du Territoire assure directement la gestion des lieux, le partenariat avec l'association maraîchère précédemment en charge n'ayant pas été renouvelé. **À ce jour, une dizaine de parcelles sont à attribuer, allant de 40 à 170 m² environ.** Elles sont **toutes équipées d'un cabanon pour stocker votre matériel de jardinage.** Alors, intéressés ?

Pour postuler ou pour tout renseignement, contactez **M. Adrien LIMARE** par téléphone au **01.69.74.86.58** ou par mail **adrien.limare@ville-champlan.fr** en précisant votre nom, votre adresse, vos coordonnés et votre demande. Un **formulaire** vous sera transmis en retour. Parmi les critères d'attribution, seront privilégiées les demandes de Champlanais occupant un logement sans jardin. Une **contribution annuelle** d'un euro par m² est demandé aux jardiniers. **Alors, postulez vite et tous à vos outils !**

QR Code pour accéder au questionnaire pour postuler à une parcelle

Le BANQUET Des Séniors

NOVEMBRE 2022

Lors de ce **traditionnel banquet de fin d'année**, moment de danse et de joie, **les Seniors** ont profité d'un délicieux repas et d'une animation très appréciée de la part des **Mélodys**. La piste a accueilli nos danseurs du dimanche qui se sont régalés tout l'après-midi.

« Ce banquet a été un beau succès, avec une ambiance survoltée, animée de mains de maîtres par nos amis Isabelle et Pascal que nous apprécions beaucoup. Les Seniors avaient un grand sourire tout le long de l'après-midi et attendent déjà le prochain, que nous prévoyons en avril ! » **indique Patricia VERCAIGNE, Vice-présidente du CCAS.**

Sortie à l'Hippodrome de Vincennes

À vos paris ! Dans le cadre magnifique de l'hippodrome, les Seniors ont profité d'une soirée qui sort de l'ordinaire ! **Nos anciens ont eu plaisir de découvrir ou redécouvrir ce lieu pour assister à ces courses hippiques très réputées**, après une visite guidée des écuries. Le temps de dîner fut aussi l'occasion de faire des pronostics et de parier sur le bon (ou le moins bon !) cheval ! Une soirée très sympathique, dans une ambiance détendue.

Colis de Noël

Chaque fin d'année, **les seniors sont invités par le CCAS** à venir retirer un colis gourmand lors d'un **moment chaleureux.**

Des douceurs et des mets succulents du Sud-Ouest sont offerts aux Champlanaises et Champlanais de plus de 65 ans pour fêter la fin d'année. **Merci aux membres du CCAS** qui se mobilisent à chaque fois, pour leur présence lors de cette distribution et leur gentillesse. Les Seniors en profitent aussi pour jouer aux jeux sociétés le temps de l'après-midi, en toute convivialité.

Galette des Rois

Janvier 2023

Cela fait trois ans que **la galette** n'avait pas eu lieu, suite aux conditions sanitaires. **Les Seniors** ont profité à fond de **ce moment de retrouvailles**, après les fêtes, pour partager cet après-midi animé.

Quel plaisir de se revoir, d'échanger, tout simplement d'être ensemble…

Christian LECLERC, Président du CCAS, a présenté ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'assemblée et a profité de l'occasion pour dévoiler le futur projet du Parc des Grands Chênes, comportant notamment un pôle santé et un ensemble résidentiel, qui a reçu un accueil enthousiaste.

Le BANQUET Des Séniors

AVRIL 2023

Les beaux jours sont arrivés, annonçant le banquet de printemps ! Les Seniors se sont amusés avec une animation digne d'un cabaret ! Rires et danses ont rythmé tout le temps d'après-midi. Ce fut aussi l'occasion pour **M. le Maire et les membres du CCAS de saluer le départ de Mme Françoise MAURAND.**

Champlanaise d'origine et visage familier de la rue du Trou Mahet, **Mme MAURAND** était membre du **CCAS** depuis 2020. En avril 2023, elle a quitté Champlan pour s'installer en province. **M. le Maire** l'a vivement remercié pour son investissement dans la vie de de la commune et lui a remis la médaille d'honneur de la ville. Très émue, **Mme MAURAND a dit au revoir à ses amis de Champlan**, qu'elle ne manquera pas de venir saluer à l'occasion !

CHASSE AUX ŒUFS

DIMANCHE 9 AVRIL 2023

Comme tous les ans, la Municipalité a eu grand plaisir à inviter les enfants de Champlan, **de la maternelle au CM2**, à participer à **la traditionnelle chasse aux œufs !**

Les plus petits ont profité du parc clos du centre de loisirs tandis que les plus grands se sont élancés dans le **Parc Municipal Gravelin. M. le Maire remercie chaleureusement Mme Sylvie CHEVALIER,** adjointe en charge des Evénements, ainsi que tous les élus, bénévoles et les jeunes de l'Espace Jeunes qui ont préparé cette manifestation très réussie.
À l'année prochaine !

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

BIENVENUE AUX NOUVELLES CHAMPLANAISES ET AUX NOUVEAUX CHAMPLANAIS !

M. le Maire Christian LECLERC et les élus ont **accueilli en mairie les personnes installées depuis récemment** sur notre commune. Lors de cette matinée conviviale, **M. le Maire a présenté Champlan**, son histoire, son patrimoine, son environnement, ses grands projets, ses écoles et encore bien d'autres sujets !

Les différents services municipaux et les infos essentielles de la vie de la commune ont été mis à l'honneur. **Merci beaucoup aux participants pour votre venue !**

Rendez-vous au printemps 2024 pour un prochain rendez-vous.

Vous venez d'arriver sur Champlan ? Signalez-vous dès maintenant en envoyant un mail à **contact-mairie@ville-champlan.fr** ou par téléphone au **01 69 74 86 60**.

Les services restent disponibles pour tout renseignement ou échange.

Ouverture du Centre de Consultation de Soins Urgents de Longjumeau aux villes voisines

À partir du 1er juillet 2023, le **CCSU** situé au pied de l'hôpital sera désormais accessible sur simple appel pour les patients de plus de 3 ans présentant une pathologie d'urgence médicale ou chirurgicale mais qui ne nécessite pas une hospitalisation.

Le centre peut recevoir les patients pour tous les soins à caractère urgent, en lieu et place du service des urgences de l'hôpital. Il réorientera ensuite les patients vers la médecine de ville pour leur suivi médical du quotidien.
Cette ouverture est une alternative au passage aux Urgences adultes ou pédiatriques, ou à l'impossibilité de consulter son médecin traitant rapidement.

La permanence téléphonique est assurée par du personnel hospitalier dédié, sous la responsabilité des médecins présents au sein du CCSU. Selon la pathologie, la gravité et les disponibilités du centre, les patients sont priorisés par ordre de gravité et un rendez-vous leur est donné pour le jour même, avec un délai d'attente très court.

Le Centre de Consultation de Soins Urgents de l'hôpital de Longjumeau ouvre au public de 10h à 22h, 7j7 sur rendez-vous pris par téléphone au 01 64 54 32 44

Carte Nationale d'Identité et Passeport : Où prendre rendez-vous ?

La prise de rendez-vous s'effectue sur internet sur les sites des Mairies

Sur décision de l'État, depuis 2017, il n'est plus possible de faire établir sa pièce d'identité en Mairie de Champlan. Nous vous invitons à vous orienter vers les villes équipées des dispositifs nécessaires dont 13 villes de la communauté d'agglomération Paris-Saclay. ⚠ Les délais de traitement sont importants !

Si vous avez besoin d'être accompagné dans votre démarche de demande de passeport / CNI, rendez-vous dans l'un des points France Services proches de chez vous !

France services

Maison de la Fraternité
86 boulevard du Docteur Cathelin
91160 Longjumeau
01 69 74 19 00

CHAMPLAN RÉCOMPENSÉE AU PALMARES DU CONCOURS

DES MIELS D'ILE-DE-FRANCE PAR UNE MÉDAILLE D'OR !

Lors du **21e concours des miels d'Île-de-France** et **5e concours des miels métropolitains**, 367 échantillons ont été proposés à la **Société Centrale d'Apiculture**, dont **le miel produit et récolté à Champlan par le rucher municipal.**

Les concours se sont déroulés le **samedi 5 novembre 2022** dans **l'Orangerie du Château de la Ville d'Asnières** et **le miel de la ville de Champlan a été récompensé par une médaille d'or dans la catégorie « Miel toutes fleurs récolté au printemps – cristallisé ».**

M. le Maire Christian LECLERC et **M. René VICOGNE,** apiculteur en charge du rucher, se félicitent et se réjouissent de cette belle récompense qui met à l'honneur le travail conséquent autour de la création de ce rucher pédagogique et de la seconde récolte issue des **35 ruches municipales.**

M. le Maire indique :
« Quel plaisir de voir les insectes pollinisateurs se développer sur notre village et pour ce qui concerne le rucher pédagogique d'apprendre que le miel de nos abeilles est d'une grande qualité. Ses saveurs ont été récompensées par une médaille d'or au bout seulement de la deuxième saison de fonctionnement de nos ruches. C'est la preuve que la Nature et l'Homme sont faits pour s'entendre pour peu que l'on sache la respecter et la protéger dans son développement. Un très grand merci à René VICOGNE, apiculteur exceptionnel et passionné très investi sur ce projet et qui m'a communiqué sa passion. Merci à nos millions d'abeilles qui ont fait un travail formidable en butinant les fleurs sauvages et de toutes les couleurs de la commune ...»

Miel en vente
à l'accueil de la mairie

5 €
les 250 g

M. VICOGNE précise: *« Ce prix représente un beau remerciement pour la commune. La ville est verdoyante, il y a beaucoup de fleurs à butiner et tout est fait pour la Biodiversité à Champlan ! Je remercie M. le Maire qui m'a permis d'installer les ruches afin de créer ensemble ce rucher pédagogique. Ce prix est une véritable reconnaissance de la part de professionnels du secteur ! J'ai appris l'apiculture au sein même de cette Société Centrale que je respecte beaucoup. Les abeilles ont bien travaillé sur le territoire et nous avons su récolter le miel en temps et en heure. J'ai géré le rucher de Champlan comme je gère mon propre rucher à Verrières-le-Buisson, avec beaucoup de plaisir. Au bout d'un an et demi de travail, le rucher ayant été créé en 2021, nous pouvons être très fiers de ce résultat ! »*

DENIÈRE NEWS

Assainissement : Réunion publique avec les riverains de la rue du Trou-Mahet.

Le **16 février 2023**, la ville de Champlan et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, compétente en matière d'eau potable et d'assainissement, ont organisé une **réunion en mairie**. Au cours de celle-ci, les équipes et les habitants ont pu **échanger sur des sujets relatifs aux non-conformités constatées sur l'évacuation des eaux usées provenant d'habitations ainsi que sur des problèmes récurrents d'inondation.**
Afin de procéder aux travaux de mise en conformité nécessaires, **la Communauté d'agglomération a proposé aux riverains concernés un appui technique afin de cibler les dispositifs d'aide financière existants et constituer les dossiers de demande de subvention**. La réalisation de ces travaux en domaine privé permettra de raccorder ces habitations au collecteur d'eaux usées situé dans la ruelle du Ru. La **CPS** va tout mettre en œuvre pour aider les riverains à trouver des subventions pour mener à bien les différents travaux.

En parallèle, cette réunion a permis aux équipes de **présenter les travaux prévus pour permettre de réduire la vulnérabilité de la rue du Trou Mahet aux inondations.** Pour cela, des travaux portant notamment sur la création d'une antenne d'eaux pluviales pour dévier une partie des écoulements provenant de la route de Versailles seront réalisés. Ces travaux qui viendront en complément d'actions ponctuelles devraient induire une nette amélioration de la gestion des écoulements lors d'intempéries. **Merci à la vingtaine de Champlanais qui ont participé à ce rendez-vous.**

Gymnase : les travaux se poursuivent !

Le vaste programme de rénovation du gymnase de la Butte se poursuit. Une partie des travaux de rénovation énergétique est finalisée, notamment en ce qui concerne l'extérieur et la toiture. La société mandatée pour le lot principal (climatisation, chauffage, ventilation) connaît des problématiques de rupture de stock et de délais de commande particulièrement long en raison des pénuries de biens intermédiaires et de matières premières liées à la désorganisation des chaînes logistiques du fait des confinements successifs et de la guerre en Ukraine.

La Municipalité a décidé de profiter de la fermeture des lieux pour **donner un coup de jeune au gymnase** en effectuant **un ravalement des murs intérieurs et la pose de nouvelles peintures colorées** qui vont dynamiser l'aspect intérieur du bâtiment. Rendez-vous prochainement pour la réouverture attendue et la découverte du gymnase rénové !

Une nouvelle borne de propreté !

Après le renforcement des bornes de propreté en 2021 avec l'ajout de 7 totems, une nouvelle borne a été installée en 2023 rue de Longjumeau, à l'entrée du chemin de Chilly. Avec 13 bornes de propreté au total sur notre territoire, merci aux promeneurs de chiens de faire le nécessaire pour garder nos rues propres ! Chacun doit faire son maximum pour le bien-être des habitants et assurer le mieux vivre ensemble. La Police Municipale est habilitée à verbaliser tout contrevenant, l'amende ayant été fixée par l'État à un montant de **135 euros**.

ÉTAT CIVIL

Naissances

17/11/2022 Maylee, Otakio RATSIORIARISOA
24/12/2022 Bernardo DA SILVA DE FREITAS
28/01/2023 Gustave, Thomas, Jean-François, Oswald CARTER
29/01/2023 Cataleya, Odette, Nicole MICHEL
31/01/2023 Julyane, Anita, Jessica EDY
01/03/2023 Malo, Michel, Patrice SALESSE FILLION
22/03/2023 Lya THOBOIS
17/03/2023 Mylan, Elio, Kamel BOUHEND
08/04/2023 Ibrahim MEHLOUL
28/05/2023 Raphaël, Marc BANCE CUTAYAR

Noces de Diamant (60 ans de mariage)
d'Arlette et Jean HAMAYON

08/04/2023

Mariages

24/06/2023 Baptiste POLVÉ & Alexandrine MUSEAU
01/07/2023 Syed GILLANI & Anum SHAH

Décès

25/12/2022 Ginette GUIARD
27/03/2023 Maurice, Henri VOISEUX
30/04/2023 Idalina Maria CARVALHO AIRES DOS SANTOS

Noces d'Or (50 ans de mariage)
de Hélène et Jean-Paul PERRONNEAU

29/04/2023

Agenda

Samedi 09 septembre 2023
Forum des Associations

Dimanche 08 octobre 2023
Vide-grenier de 08h à 18h
Rues adjacentes Parc Boyer

Samedi 07 & Dimanche 08 octobre 2023
Cycloross

Du jeudi 12 au dimanche 15 octobre 2023
Expo Club des Arts (peinture, photo)
Salle polyvalente

Samedi 11 novembre 2023
Cérémonie du Souvenir à 11h - Cimetière

Dimanche 19 novembre 2023
Banquet des Séniors
Salle polyvalente

Du vendredi 24 au dimanche 26 novembre 2023
Expo des Loisirs Créatifs
Salle polyvalente

Samedi 02 décembre 2023
Soirée « Celtes d'ici et d'ailleurs »
Salle polyvalente

Samedi 09 décembre 2023
Distribution colis de Noël du CCAS
Salle polyvalente